

Mairie de SAINT-HILAIRE
Séance du vendredi 20 juin 2014

L'an deux mille quatorze le 20 juin à 18 le Conseil Municipal, de la **commune de SAINT-HILAIRE** dûment convoqué s'est réuni, en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de **Monsieur le Maire, André MORÈRE.**

Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 12 juin 2014

Présents : A. MORÈRE, G. DEJEAN, JJ CANCEL, V. SABY, H. MOULI, R. SILVESTRE, J. PARDILLOS, L. DOS SANTOS, L. DANDINE, J. PFLANZ, M. SALAMON, P. HOURQUET.

Absent: Fabien TROPIS
Procuration de Sylvain Hedouin à André Morère

Secrétaire de Séance : Monique SALAMON

A l'ouverture de la séance Monsieur le Maire propose d'approuver le Compte Rendu de la séance du 22 Avril 2014
Vote à l'unanimité

Délibérations

N° 28-06-2014

Objet : Désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

Vote 14 pour unanimité

Monsieur le Maire rappelle que la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) a pour mission de procéder à l'évaluation des charges transférées par les communes à la Communauté d'Agglomération du Muretain; La loi ne fixe aucune règle quant au nombre de membres, pour autant chaque commune membre de l'EPCI doit être représentée (article 1609 nonies C. du code Général des Impôts).

A ce jour, le règlement intérieur de la Communauté d'Agglomération du Muretain fixe la représentation de chaque commune à deux membres. La loi impose que les membres de la CLECT soient membres des conseils municipaux, ils peuvent ne pas être conseillers communautaires.

Municipal à procéder à la désignation des deux
l'Evaluation des Charges Transférées appelés à
Hilaire au sein de cette instance.

Il propose Madame HOURQUET Patricia et Monsieur SILVESTRE René

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Procède à la désignation de Madame HOURQUET Patricia et de Monsieur SILVESTRE René en tant que membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées auprès de la Communauté d'Agglomération du Muretain.

N° 29-06-2014
vote 14 pour unanimité

Unanimité

**OBJET : Demande de subvention auprès du Conseil Régional programme
d'intégration des projets dans le cadre de la contribution territoriale Région/CAM**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal le programme d'intégration des
projets dans le cadre de la contribution territoriale Région/CAM
Dans ce cadre -là, il est possible de demander l'inscription de travaux d'accessibilité
pour le groupe scolaire communal.

Pour cela il donne lecture des devis concernant cette opération.

Société DPSB domiciliée 349 avenue de Garossos 31700 BEAUZELLE
Montant H.T 34 372,05 €
T.T.C 41246,46 €

Société SNTP domiciliée 1 place Alexandre BISSON 31300 TOULOUSE
Montant H.T 52 006,00 €
T.T.C 62 407,20 €

Société Delta Elec domiciliée Z.I.BUCONIS 32600 L'ISLE -JOURDAIN

Montant H.T 6 335,00 €
T.T.C 7602,00 €

Société RIOU Charpente domicilié 20 avenue de Gascogne 31410 Saint-Hilaire

TOTAL Montant H.T de l'opération97 453.05 €
T.T.C.....116 943.66 €

Il demande ensuite aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir donner son avis sur cette programmation.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

- Approuve l'opération ci-dessus exposée
- Approuve les devis présentés
- Sollicite du Conseil Régional une subvention pour l'aider à financer l'opération
- Décide que la part restant à la charge de la commune une fois le montant de la subvention connu sera prélevée sur les fonds communaux comme décrits dans le plan de financement.
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces du dossier.

N° 30-06-2014

Vote 14 POUR Unanimité

**OBJET : Demande de subvention auprès du Conseil Général programme
Départemental 2015 Bâtiments scolaires 1^{er} degré.**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal le programme départemental 2015 Bâtiments scolaires 1^{er} degré.

Dans ce cadre -là, il est possible de demander l'inscription de travaux pour le groupe scolaire communal.

Pour cela il donne lecture des devis concernant cette opération.

Société DPSB domiciliée 349 avenue de Garossos 31700 BEAUZELLE
Montant H.T 34 372,05 €
T.T.C 41246,46 €

Société SNTP domiciliée 1 place Alexandre BISSON 31300 TOULOUSE
Montant H.T 52 006,00 €
T.T.C 62 407,20 €

Société Delta Elec domiciliée Z.I.BUCONIS 32600 L'ISLE -JOURDAIN

6 335,00 €

7602,00 €

Cantine H.T	941,83 €
T.T.C	1 130, 20 €

Société RIOU Charpente domicilié 20 avenue de Gascogne 31410 Saint-Hilaire

Montant H.T	4 740,00 €
Montant T.T.C	5 688,00 €

Société Rieumes VERANDA domiciliée Chemin de GuériéBroucassa
31370 POUCHARRAMET

Montant H. T.	826,00 €
T.T.C	991.20 €

Société Espace STORES domiciliée ZA de Montredon 14 rue d'A pollon 31240
l'Union

Montant H.T	1 902,00 €
T.T.C	2 282,40 €

TOTAL DE LA PROGRAMMATION :H.T	101 122.88 €
T.T.C	121347.46 €

Il demande ensuite aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir donner son avis sur cette programmation.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

- Approuve l'opération ci-dessus exposée
- Approuve les devis présentés
- Sollicite du Conseil Général une subvention pour l'aider à financer l'opération
- Décide que la part restant à la charge de la commune une fois le montant de la subvention connu sera prélevée sur les fonds communaux comme décrits dans le plan de financement.
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces du dossier.

**Vote 14 Pour
Unanimité**

OBJET Transfert de Crédits

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de transférer des crédits à l'article 2128 groupe scolaire

Il propose le transfert suivant :

Section d'Investissement

Article 2182 opération 18 matériel de transport.....- 1000 €

Article 2128 opération 17 groupe scolaire+ 1 000 €

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré

- *accepte les modifications comme exposées ci-dessus ainsi le budget 2014 sera régularisé.*
- *décide de transmettre la présente délibération à Monsieur le Sous-Préfet de Muret en vue du contrôle de légalité.*

Election Délégués pour élections sénatoriales

Secrétaire : Monique Salamon

Bureau : Municipal H. Mouli, L. Dandine, JJ Cancel, R. Silvestre

Liste : A. Morère, G. Déjean, R. Silvestre, Titulaires

P. Hourquet, L. Dandine, C. Ramonich, Suppléants

Assesseurs : H. Mouli, L. Dandine

Votants 14 suffrages exprimés 14

Liste présentée élue

Séance levée à 18 Heures 45

Questions diverses :

Le CLAE fonctionnera-t-il toujours en septembre ? Rythmes Scolaires ?